



L'adolescente Mila "ne regrette absolument pas" ses critiques de l'islam

Lyon, 3 févr. 2020 (AFP) -

Mila, la lycéenne iséroise de 16 ans dont les virulentes critiques sur l'islam lui ont valu un déferlement de menaces qui l'empêchent aujourd'hui d'être scolarisée, a assuré lundi sur TMC ne "pas regretter" ses propos, revendiquant son "droit au blasphème".

"Je ne regrette absolument pas mes propos, c'était vraiment ma pensée", a déclaré la jeune fille sur le plateau de l'émission Quotidien.

"Je m'excuse un petit peu pour les personnes que j'ai pu blesser, qui pratiquent leur religion en paix, et je n'ai jamais voulu viser des êtres humains, j'ai voulu blasphémer, j'ai voulu parler d'une religion, dire ce que j'en pensais", a-t-elle cependant précisé.

Depuis la publication le 18 janvier de sa vidéo controversée, devenue virale sur les réseaux sociaux, la lycéenne a dû être déscolarisée et explique qu'aujourd'hui sa vie est "clairement en pause".

"L'Education nationale fait le maximum pour m'aider, me trouver un endroit où je serai en sécurité mais ce n'est pas évident", a-t-elle expliqué.

"Elle est dans une situation très particulière que nous condamnons, donc nous l'aidons avec une certaine discrétion car l'objectif est de la rescolariser paisiblement pour qu'elle ait une vie normale", avait indiqué un peu plus tôt à la presse le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer.

Mila a confié regretter d'avoir tenu ses propos "sur les réseaux sociaux", ne mesurant pas "l'ampleur que ça a pu prendre", ainsi que "la vulgarité" des termes employés.

Elle a également alerté les internautes sur "les faux comptes" et les "fausses cagnottes", précisant qu'aucune cagnotte n'avait été ouverte à son bénéfice.

Le parquet de Vienne, qui avait ouvert une enquête pour "provocation à la haine à l'égard d'un groupe de personnes, en raison de leur appartenance à une race ou à une religion déterminée", l'a classée sans suite.

Les enquêteurs poursuivent en revanche leurs investigations pour trouver les auteurs des menaces de mort exprimées à l'encontre de la jeune fille qui a porté plainte.

Selon la lycéenne, "la police prend ça très au sérieux".

mb/ag/or

Afp le 03 févr. 20 à 21 39.